



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Burundi : Les réfugiés harcelés par la Tanzanie pour rentrer de force dans un pays toujours en crise

Rapport sur la situation des déplacés
de guerre internes, réfugiés et rapatriés

août 2018

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I.SITUATION SOCIO-SANITAIRE ET HUMANITAIRE DES DEPLACES DE GUERRE INTERNES AU BURUNDI	2
Des menaces et intimidations incessantes contre les déplacés de guerre	2
De l'alimentation et de la santé des habitants des sites de déplacés de guerre	4
De l'éducation des enfants des sites de déplacés de guerre :	5
Du droit à une justice équitable et à la dignité humaine	5
Spoliation des propriétés foncières appartenant aux déplacés de guerre	6
II.SITUATION SOCIALE ET HUMANITAIRE DES CERTAINS REFUGIES ET RAPATRIES BURUNDAIS	6
Des services de qualité envers les réfugiés en République rwandaise	7
Séquestrations et rapatriement forcé des réfugiés burundais en Tanzanie	7
Un accueil moins chaleureux des rapatriés au Burundi	10
III. CONCLUSION.....	12
IV. RECOMMANDATIONS.....	12
Au Gouvernement Tanzanien	12
Au HCR	12
Au Rapporteur spécial de la commission de l'union africaine des droits de l'homme et des réfugiés	12

0. INTRODUCTION

Depuis l'annonce de Pierre Nkurunziza de vouloir briguer un mandat de trop au mois d'avril 2015, le Burundi traverse une crise politique grave qui a poussé plus de 400 000 burundais à prendre le chemin d'exil et qui a entraîné plus de 2000 morts, des milliers de personnes torturées et emprisonnées, et des centaines de cas de disparitions forcées.

Cette crise a aggravé la situation des personnes déplacées de guerre internes qui étaient déjà stigmatisées par le régime du CNDD-FDD comme constituant une preuve gênante des crimes du passé commis contre une catégorie de la population burundaise.

Malgré une volonté manifeste des autorités burundaises consistant à révéler à la face du monde que la paix règne au Burundi alors que des crimes contre l'humanité y sont une triste réalité, l'appel hypocrite des réfugiés pour rentrer au pays n'a pas été suivi comme le régime le voulait. Et même des réfugiés qui choisissaient de rentrer retournaient à l'exil suite aux conditions de sécurité et d'existence impossibles dans leurs collines d'origine.

Ainsi le régime a choisi de poursuivre les réfugiés dans leurs terres d'exil notamment en Tanzanie pour les contraindre à rentrer au pays bon gré malgré.

Dans ce rapport, nous relevons des violations de droits des réfugiés burundais, la situation sociale et humanitaire des déplacés de guerre internes au Burundi et celle des rapatriés de la crise qui dure de plus en plus dans le pays.

LSITUATION SOCIO-SANITAIRE ET HUMANITAIRE DES DEPLACES DE GUERRE INTERNES AU BURUNDI

Des menaces et intimidations incessantes contre les déplacés de guerre

Depuis le début de la crise politique qui commence avec la troisième candidature illégale du Président Pierre Nkurunziza, le CNDD-FDD a remué sa haine qu'il entretient depuis le maquis contre les occupants des sites de déplacés de guerre de 1993 en majorité de la composante sociale tutsi. Ce parti encore dans le maquis avait massacré dans la nuit du 20 juillet 1996 six cents quarante-huit (648) rescapés de guerre qui habitaient dans le site de déplacés de guerre situé en commune Bugendana, province Gitega.

Aujourd'hui, la jeunesse de la milice Imbonerakure a activé la machine criminelle contre ces rescapés de guerre de 1993, sous la bénédiction du pouvoir du même parti. Dans tout le pays, les déplacés de guerre vivent quotidiennement sous des menaces et intimidations.

Les jeunes de la milice Imbonerakure font la loi et assurent le contrôle et la surveillance rapprochés des différents sites de déplacés implantés dans le pays. Selon certains de ces jeunes contactés, « *ces lieux sont dangereux car ils peuvent être des fiefs pour les groupes armés qui combattent le régime* ». Ainsi, des rondes nocturnes des Imbonerakure sont quasi quotidiennes autour de ces sites. Pour y sortir ou y entrer, ce sont ces jeunes qui accordent l'autorisation. « *Nous sommes comme dans un camp militaire* », s'inquiète un occupant d'un site de déplacés.

Le parti au pouvoir y organise en plus des activités de propagande et de démonstration de force sous forme de sports de masse au rythme des chants et slogans haineux, de menace et incitation à la violence. Les déplacés de guerre sont forcés d'y participer chaque samedi.



A titre d'illustration, les imbonerakure des collines Bucamihigo, Buniha et Kinyami, zone Ruhororo, province Ngozi ont effectué en date du 21 avril 2018, un sport de masse dans les aires du site des déplacés de Ruhororo. Ils faisaient des tours autour du site transportant chaque fois des pierres qu'ils déposaient en face des maisons des occupants du site. Ces pierres, aujourd'hui encore entassées vont servir à la construction d'une permanence collinaire du CNDD-FDD.

Au cours de cette activité, ces imbonerakure ont entonné des slogans en disant par exemple qu'ils n'ont pas oublié le génocide de 1972 et que pour le moment celui qui « *tenterait de toucher le rasoir, sera rasé complètement* ». Ils chantaient aussi en disant que Pierre Nkurunziza est intouchable et que celui qui voudra se suicider tenterait de le toucher.

Au cours de la campagne au référendum du 17 mai 2018, des imbonerakure des collines de la commune Ruhororo, avaient envahi le site de déplacés de Ruhororo. Ils passaient pendant la nuit dans chaque ménage du site demandant au chef du ménage le nombre de votants hébergés. Ils menaçaient en disant que toutes les voix avaient été comptabilisées et que les ménages des opposants de la Coalition Amizero y'Abarundi avaient été recensés. Ils menaçaient en disant que si le vote "non" remportait sur le "oui", tous les opposants et leurs membres allaient être éliminés.



En commune Busoni, province Kirundo, dans les sites des déplacés de Rutabo, Rusarasi, les Imbonerakure viennent des collines surplombant ces localités pour y faire des patrouilles pendant la nuit. Ils y érigent des barrières pendant la nuit pour empêcher toute liberté de mouvement des occupants de ces sites qui sont accusés d'avoir envoyé beaucoup de jeunes dans la rébellion. Au mois de mars 2018, des citoyens Batwa vivant dans le site Rutabo ont été tabassés sur une barrière qui avait été érigée sur la route qui mène à l'entrée de ce site accusés de ne pas montrer leur enthousiasme vis-à-vis du pouvoir et d'être ainsi des opposants au régime du CNDD-FDD.

En province Gitega, les sites de déplacés les plus menacés sont Mutaho, Bugendana, Bukirasazi. A Mutaho, les jeunes imbonerakure du parti au pouvoir en complicité avec l'administration locale font tous les samedis matin des entraînements para militaires autour du site, munis de gourdins, des baïonnettes, des machettes, et scandant des chansons qui terrorisent les déplacés. « *Nous allons vous chasser du site et vous allez rejoindre vos frères qui ont fui le pays* », disent-ils. Certains d'entre eux sont armés de fusils comme Ciza Gervais, Minani Elias, Niyonkuru Désiré.

En commune Bugendana, les déplacés vivent toujours dans une grande détresse. Ils continuent à subir des menaces de la part des imbonerakure et de l'administration communale. Cette dernière leur a intimé l'ordre de quitter le site pour regagner leurs anciennes propriétés. Quand ils vont dans les champs, ils sont menacés de mort par des imbonerakure. Dès lors, nous confie un des déplacés contacté, ils ont décidé d'y aller en groupe pour faire face à ces agressions.

En commune Bukirasazi, le site est surveillé par les imbonerakure dirigés par Léandre (alias Bassolé) qui y font des patrouilles pendant la journée et la nuit. Un couvre-feu y a été instauré depuis un certain temps. Personne n'est autorisé à y entrer ou sortir après 20h du soir. C'est au moment où les autres habitants de la commune circulent librement dans les rues du centre urbain à la même heure et au-delà. La surveillance a été renforcée pendant ces jours pour bien gérer les mouvements des jeunes élèves du site en vacances, selon notre contact.

Si par malheur, le pays était attaqué, les Imbonerakure jurent d’envahir à leur tour les sites de déplacés de guerre qui, selon eux, regorgent des opposants politiques. Ainsi, les déplacés internes s’inquiètent de leur sécurité car ceux qui devaient les protéger sont ceux-là même qui menacent leur sécurité. Des discours haineux prononcés par certains dirigeants font appel à leur élimination sinon au démantèlement des sites de déplacés de guerre.

De l’alimentation et de la santé des habitants des sites de déplacés de guerre

Suite à la pauvreté qui gangrène la plupart des familles vivant dans les sites des déplacés, des cas de morts s’observent à grande échelle car beaucoup de personnes ne peuvent pas se faire soigner en dehors des centres de santé c’est-à-dire dans les hôpitaux publics ou privés. Les sources recueillies dans les sites de déplacés de la province Gitega nous affirment que lors du recensement des vulnérables, les déplacés vulnérables ne sont pas considérés par cette initiative car ils sont accusés de ne pas soutenir le parti au pouvoir. Des enfants meurent à cause des maladies liées à la malnutrition dont le marasme et le kwashiorkor.

Des déplacés de guerre parcourent de longs trajets pour accéder à leurs collines d’origine et vaquer aux activités champêtres. Après, regrettent-ils, leurs anciens voisins restés sur les collines natales pillent les récoltes se trouvant dans leurs champs. Ainsi, ils se contentent de ce qui reste de cette récolte. A la question de savoir pourquoi ils ne retournent pas sur leurs collines, ils disent qu’ils craignent pour leur sécurité parce que certains sont contraints de céder une grande partie de leurs terres à l’administration et aux imbonerakure ou de payer des rançons pour avoir le droit d’exploiter leurs champs.

Nous observons que des enfants de moins de 5 ans souffrent de maladies liées à la malnutrition suite à la pauvreté qui gangrène les familles des sites déplacés. Aux sites de déplacés de guerre de Mutaho et Bugendana, en province Gitega, le PAM a dû intervenir pour sauver les enfants mal nourris. A Bukirasazi, l’ONG « World Relief » est à l’œuvre pour sauver les enfants qui étaient en majorité souffrants de malnutrition sévère. Depuis le mois de janvier 2018, au moins 9 enfants et 13 tous âgés de 5 ans vivant respectivement des sites de Bugendana et Mutaho sont décédés des suites de carence alimentaire.

Au moment où les déplacés de guerre et toute la population burundaise disent vivre dans la misère et la pauvreté, le régime du CNDD-FDD ne cesse de les contraindre à donner diverses contributions soit pour le développement soit pour les élections. Depuis le samedi 28 juillet 2018, il a instauré une campagne de collecte forcée de vivres dans tous les ménages du pays dans le but, selon le pouvoir, d’assister les plus démunis et plus vulnérables. Dans ce même cadre, des imbonerakure ont procédé ce même jour vers 9 heures du matin à la collecte des aliments au site de déplacés de guerre de Rusarasi, commune Busoni en province Kirundo. Les victimes traumatisées par une forte présence d’imbonerakure dans le site ont été contraintes de donner le peu de récolte de haricots qu’elles avaient eu pendant cette dernière saison culturale.

En province Ngozi, les centres de santé de la commune Ruhororo (Burasira et Ruhororo) sont obligés de transférer les patients qui manifestent des complications à l’hôpital de Mivo tandis

que ceux de Ruyaga, Gitwenzi et Mubanga font des transferts à l'hôpital Tangara. Les habitants de la commune Ruhororo demandent aux autorités sanitaires de revoir cette décision compte tenu de la longue distance que les malades doivent parcourir et les coûts financiers nécessaires pour y arriver surtout que les routes sont impraticables. Il n'y a pas de véhicules de transports permanents dans les deux localités. Des informations qui parviennent aux habitants de la commune Ruhororo disent que cette décision a été prise parce que l'hôpital autonome de Ngozi a été privatisé.

De l'éducation des enfants des sites de déplacés de guerre :

Suite à la pauvreté qui englouti leurs familles, à la recherche de la survie et aux grossesses non désirées, la majorité des filles ne dépassent pas la 6^{ème} année de l'Ecole fondamentale. Des cas d'abandons scolaires sont observés pour la plupart des enfants ressortissants des sites des déplacés. Ces enfants manquent de matériel scolaire, de vêtements et de nourriture et préfèrent abandonner l'école et aller se positionner chaque jour au bord de la route pour quémander à tout passant tandis que les autres descendent dans les centres urbains à Bujumbura et ailleurs pour chercher des meilleures conditions de vie.

Des lamentations concernant l'instauration des cantines scolaires dans les écoles fusent de partout dans les sites de déplacés de guerre de la province Gitega. Et pour cause, les écoles proches des sites de déplacés de guerre ne sont pas servies. Les déplacés de guerre dénoncent l'administration scolaire qui discrimine ces écoles lors de l'inventaire des écoles qui doivent bénéficier les cantines scolaires.

Beaucoup d'enfants ont abandonné l'école au cours de cette année scolaire 2017- 2018, certains pour cause de famine, d'autres chassés pour n'avoir pas payé les frais exigés par l'école et/ou l'administration.

A l'ECOFO Mutaho, 47 abandons en majorité des enfants du site de déplacés de guerre sur 139 inscrits ont été enregistrés. Quarante et un (41) sur 104 ont aussi été victimes d'abandon scolaire à l'ECOFO Bugendana et 26 sur 98 inscrits dont la plupart sont du site de déplacés de guerre, n'ont pas pu terminer leurs études pendant cette même période.

Du droit à une justice équitable et à la dignité humaine

Les déplacés de guerre regrettent que la justice n'intervienne pas en leur faveur lorsqu'ils sont victimes de la violence et d'injustice. D'après les habitants des sites visités, tout conflit entre déplacés de guerre et membre du parti au pouvoir se résout en faveur de ce dernier.

Les déplacés de guerre des sites de la province Gitega disent ne plus avoir aucun droit et déclarent être victime de rejet de la part de l'autorité publique qui les considère comme des ennemis du pays et des étrangers. Ils ne savent plus à quel saint se vouer. Ils se demandent quand les autorités sauront les traiter avec la dignité inhérente à la personne humaine. Ils ont perdu toute la confiance que les dirigés peuvent avoir en leurs dirigeants.

Spoliation des propriétés foncières appartenant aux déplacés de guerre

L'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation des burundais signé en 2000 avait permis aux réfugiés qui avaient quitté le pays lors des crises politiques consécutives des années 1972, 1988 et 1993 de récupérer leurs propriétés foncières. Cet accord prévoyait la mise en place d'une commission nationale terres et autres biens (CNTB) qui a vu le jour de manière spéculative. Le régime du CNDD-FDD l'a utilisé comme une arme pour réprimer ses opposants et pour se venger contre ceux qui ont occupé les terres après l'exil des populations victimes des régimes issus des coups d'Etat militaires tutsi.

Aujourd'hui, cette commission tourne au profit des rapatriés au détriment des résidents. Des déplacés de guerre se plaignent contre les manœuvres des agents de cette commission au niveau communal qui fait des tractations pour céder les propriétés des déplacés laissées sur leurs collines d'origine, aux rapatriés.

Ces derniers profitent d'un régime qui leur est favorable pour spolier des terres et des biens des résidents dont des déplacés de guerre. Même des terres qui étaient inoccupées dans les années d'exil leur sont attribuées après avoir curieusement réclamé que ces propriétés étaient les leurs avant l'exil.

Au moment où le code foncier de 2009 interdit l'administration territoriale de ne pas se mêler dans la gestion des terres et autres biens, la CNTB a nommé des agents de l'administration pour la représenter au niveau provincial, communal et collinaire. Ce qui ne permet plus de dissocier les agents de la commission et de l'administration. Des agents de l'administration gèrent des affaires foncières au nom de la commission et/ou en son nom propre en violation flagrante de la loi foncière comme déjà ci-haut mentionné.

A titre d'illustration, l'administrateur de la commune Ruhororo Mamerthe Birukundi a fait passer un communiqué dans les différentes églises de sa commune, en date du 24 juin 2018, dans le souci d'informer toute la population qu'à partir du 25 juin jusqu'au 19 août 2018, toute personne ayant une propriété dans les marais doit payer une taxe de 1000Fbu chacune. Dépassant cette période, elle a bien précisé que la commune va se charger de recenser toutes les terres des marais dont les propriétaires n'auront pas payé la taxe pour les mettre dans les mains de la commune. Les habitants de la commune dont des déplacés de guerre du site Ruhororo disent ne pas avoir cet argent et s'inquiètent ainsi des conséquences de cette mesure.

II.SITUATION SOCIALE ET HUMANITAIRE DES CERTAINS REFUGIES ET RAPATRIES BURUNDAIS.

Selon les chiffres donnés conjointement par le gouvernement et le HCR, du 7 septembre 2017 jusqu'au 30 juin 2018, 34 000 réfugiés burundais de la crise de 2015 ont été rapatriés et tous renaient des camps de réfugiés se trouvant en Tanzanie. Parmi eux 31% sont des filles et des femmes, 700 enfants non accompagnés et 57 % parmi ces réfugiés sont des mineurs. Dans la province Makamba par exemple, plus de 6 000 réfugiés burundais sont rentrés de la Tanzanie. En provinces Ruyigi et Rutana, plus de 5 000 réfugiés sont rentrés dans chacune de ces deux provinces. Les provinces Kirundo et Cankuzo ont accueilli plus de 3000 burundais rapatriés dans chacune. Les provinces Rumonge et Karusi ont à leur tour accueilli 9000 rapatriés chacune. La province compte 65 rapatriés. Le HCR confirme que jusqu'au 31 mai 2018 plus de 390 000 réfugiés burundais sont encore dans des camps de réfugiés.

En Tanzanie, il y aurait plus de 240 000 réfugiés. En RDC plus de 44 000. Au Rwanda plus de 69 000. En Ouganda plus de 41 000. Au Kenya plus de 13 000, au Mozambique plus 4800. Plus de 3 600 se trouvent au Malawi et plus de 2 500 réfugiés burundais vivent en Zambie. Ces différentes statistiques ont été livrées par le HCR à la presse locale en date du 5 juillet 2018 dans la capitale du Burundi.

Des services de qualité envers les réfugiés en République rwandaise

Dans leurs pays d'accueil notamment au Rwanda, en Tanzanie, en République Démocratique du Congo, en Ouganda, en Zambie, au Kenya et ailleurs, les réfugiés burundais vivent dans des camps de réfugiés, d'autres se sont installés dans les villes et dans les centres urbains.

Dans certains pays, la satisfaction des besoins fondamentaux notamment l'accès à la nourriture, le logement ou les soins de santé ainsi que d'autres besoins que l'homme doit satisfaire pour assurer sa survie reste préoccupante.

Concernant les réfugiés burundais au Rwanda, après trois ans, on constate qu'ils commencent progressivement à s'adapter malgré les nombreux défis liés à leur survie quotidienne.

Pour les réfugiés vivant au camp de réfugiés de Mahama et des centres urbains de la République du Rwanda, le HCR et le gouvernement rwandais ont fourni des efforts remarquables pour assister les réfugiés burundais à tous les niveaux. A titre illustratif, on observe dans ces camps des centres de santé et des centres nutritionnels qui y sont construits et qui assurent des services appréciables aux réfugiés en général et les personnes vulnérables. En cas de nécessité, il y a des ambulances qui déplacent des malades vers divers hôpitaux du pays plus nantis.

Le gouvernement et le HCR collaborent pour assurer la survie des réfugiés et pour trouver progressivement des solutions à certains problèmes souvent évoqués notamment la carence de bois de chauffage, la scolarisation des enfants réfugiés urbains, l'obtention du titre de voyage. La ratio alimentaire a été revue à la hausse à la satisfaction des réfugiés burundais.

Séquestrations et rapatriement forcé des réfugiés burundais en Tanzanie

Depuis un certain temps, l'autorité tanzanienne en collaboration avec les services du SNR et des Imbonerakure, a multiplié des actes d'intimidation, d'arrestations et de tortures envers des

réfugiés qui tentent de se mettre en position de leaders dans différents camps de réfugiés en Tanzanie. Aujourd'hui, des réfugiés ont été privés de leur liberté, d'autres sont portés disparus, d'autres tués pendant que d'autres encore sont dans une peur panique suite aux discours terrifiants et intimidants qui les appellent à retourner dans le pays natal arguant que la paix est revenue et que donc leur exil en Tanzanie n'est pas justifié.

Pour forcer les réfugiés à rentrer dans leur pays, l'autorité tanzanienne a pris des mesures interdisant les réfugiés de sortir de leurs camps pour se rendre à l'extérieur faire les provisions nécessaires dans les marchés environnants et de faire le commerce des produits de base en grande quantité. Le gouvernement tanzanien menace de fermer tout le mouvement de commerce de l'intérieur du camp en date du 15 août 2018, le temps qui est réservé à l'enregistrement au HCR pour vider les camps de réfugiés. Ceci transparait dans un communiqué affiché depuis le 27 juillet 2018.

Au cours d'une visite que le gouverneur de la province de Kigoma a organisé en date du 25 juillet 2018 au camps de réfugiés de Nduta, il a menacé de refouler tous les réfugiés burundais vers leur pays d'origine en alléguant que ces réfugiés n'ont plus de place et qu'ils constituent d'ailleurs une menace à la sécurité et à l'économie de son pays.

Au cours de ces séances, les réfugiés estiment que leur retour au pays demeure un danger pour leur sécurité mais les autorités tanzaniennes persistent à confirmer que la paix règne dans le pays et qu'ils doivent nécessairement rentrer au pays. Pourtant des rapatriés volontaires revenus dans les camps témoignent des exactions encourues chez eux de la part de la jeunesse de la milice Imbonerakure au moment de leur arrivée sur leurs terres natales.

Le comportement de la Tanzanie est contraire de l'esprit de l'article 12 de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples et de l'article 33 de la convention des Nations unies de 1951 sur le statut des réfugiés qui interdisent le refoulement des réfugiés. Une série d'actes illustrent la détermination des autorités tanzaniennes à forcer les réfugiés burundais à rentrer :

Le 13 juillet 2018, le tout nouveau ministre de l'intérieur tanzanien a ordonné dans une note affichée à tous les réfugiés qui se trouvent en dehors des camps de réfugiés de regagner tous les camps faute de quoi des sanctions allant de l'emprisonnement au paiement d'une amende de 50 000 sh allait être prise à leur encontre.

Le 17 juillet 2018, le chef des camps de réfugiés en provenance de Kigoma a tenu une réunion avec les chefs de villages, il a accepté ouvertement pour la première fois que des imbonerakure et des agents des services de renseignement burundais sont en Tanzanie pour traquer les opposants. Il a souligné que ces malfaiteurs utilisent les motos en provenance du Burundi. A cet effet, cette autorité a ordonné que les motards n'ont pas désormais le droit de sortir du camp puisqu'ils sont accusés d'amener des personnes qui n'ont pas les cartes de réfugiés, il a ensuite ordonné la fermeture des pharmacies privées au camp de Nduta.



Camp des réfugiés de Nduta, Tanzanie

Le 24 juillet 2018, dans le camp de Nduta, le nouveau Ministre de l'intérieur devant les chefs de zones a prononcé un discours appelant tous réfugiés burundais à se faire inscrire sur la liste de rapatriement, il a dit : *« La paix règne partout au Burundi, il faut plus vite rentrer dans votre pays, nous avons besoin de cette place pour d'autres projets, nous voulons aussi l'ordre »* a conclu le Ministre

Le 26 juillet 2018 dans le camp de Mutendeli, le gouverneur de la province Kigoma, le général de brigade Emmanuel Maganga a rassemblé tous les réfugiés burundais dans ce camp avec un discours d'intimidation les obligeant de se faire inscrire sans délai pour le rapatriement. Ce chef de Kigoma a signifié aux réfugiés qu'il vient pour renforcer et mettre en action les exigences du Ministre tanzanien de l'intérieur que ce dernier a imposées aux réfugiés du camp de Nduta. Dans son discours, il a eu le soin de déclarer ce qui suit : *« Suite à l'entretien fait par son excellence le Président de la République unie de Tanzanie avec son homologue, le Président du Burundi Pierre Nkurunziza, lors de leur rencontre à Ngara le 20 juillet 2017, notre gouvernement a décidé de vous rapatrier, aucun burundais ne bénéficiera de l'octroi de la nationalité tanzanienne ou une réinstallation vers un troisième pays d'asile. Seuls les congolais sont concernés. Ceci est un dernier avertissement, celui qui s'opposera à cette décision sera urgemment traqué par notre police et refoulé au Burundi ou mis en détention dans la prison de Nyamusivya pour avoir le temps de réfléchir sur son rapatriement. »*



Le 27 juillet 2018, le chef du camp de Mutendeli a affiché un communiqué interdisant toutes les activités dans le camp : Fermeture des boutiques, l'arrêt de circulation des motos et taxis, la suspension de tous les petits commerces qui se faisaient dans le camp. Selon un des représentants des réfugiés, ces mesures répressives ont été prises pour rendre la vie impossible dans le camp et par conséquent pousser les réfugiés à vider les lieux.

Une affiche interdisant plusieurs activités au camp des réfugiés de Mtendeli

Un accueil moins chaleureux des rapatriés au Burundi

Contrairement à ce que déclarent les autorités burundaises les rapatriés qui rentrent de leur exil ne sont pas bien accueillis par le gouvernement du Burundi. Sur les frontières de la Tanzanie, ils sont accueillis par une cohorte de jeunes imbonerakure qui les guettent et qui font semblant de les accueillir avant de leur soutirer des biens et de l'argent.

En date du 4 juillet 2018, l'administration locale à Mishiha a accueilli 50 ménages de 158 personnes. Le 13 juin 2018, 84 ménages de 260 personnes ont été accueillis en commune Gisagara. D'autres étaient originaires d'autres communes en l'occurrence Cendajuru et Kigamba. Affamés et épuisés, ils étaient venus par des camions de l'OTRACO. A leur descente, ils regrettaient leur retour car ils venaient de passer deux jours sans manger. Quelques jours après, nous avons appris que certains ménages étaient retournés en Tanzanie ayant été déçus de l'accueil dans leur pays natal. Des jeunes Imbonerakure leur avaient dépouillé du paquet-retour. Des rapatriés qui n'ont pas pu retourner à l'exil vivent de la charité et passent tout leur temps à mendier chez les voisins, selon des sources recueillies en commune Mishiha et Gisagara en province Cankuzo.

Quarante-huit personnes issues de dix familles venues du camp de réfugiés de Kakuma au Kenya sont arrivées le 4 juillet 2018 à l'aéroport international de Bujumbura. Il s'agissait du premier vol sur quatre organisés par le HCR, qui étaient attendus durant le mois de juillet. Ces rapatriés étaient tous originaires de la province Kirundo au nord du Burundi. Chaque rapatrié âgé de 18 ans bénéficiait d'un paquet retour de 60 dollars et 40 dollars pour les moins de dix-huit ans. Ce traitement est considéré comme particulier par les rapatriés de la Tanzanie et des pays de la région des grands Lacs qui, eux ne reçoivent plus cet argent, selon des rapatriés contactés.

« *Je suis rentré de ma propre volonté* », confirme Félicien. Il explique que *"Rester au Kenya c'était difficile sans travail. J'ai cherché un travail manuel pour cultiver mais au Kenya c'est impossible. Il fallait rester les bras croisés et attendre la nourriture du HCR. Une ration qui ne peut pas satisfaire toute une famille. A six ans, un enfant ne peut pas aller à l'école, ou alors il va dans une mauvaise école."*

Au nord du Burundi, les rapatriés font parler d'eux dans les communes Busoni, Bugabira, Ntega et peu dans les autres communes de la province Kirundo. Ces derniers sont venus du camp des réfugiés de Mahama au Rwanda, un camp qui abrite plus de cinquante milles burundais ayant fui la persécution consécutive aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du président Pierre Nkurunziza. Ces rapatriés qui se comptent autour d'une centaine de personnes mènent une vie précaire et déplorable du moins selon des témoignages recueillis à Gasenyi sur la frontière, lors d'une visite de la délégation gouvernementale en date du 26 juillet 2018. Certains ont trouvé leurs maisons saccagées, d'autres ont trouvé leurs maisons ruinées et détruites. Ces rapatriés signalent mener une vie très difficile.

Les rapatriés du site Kabanga et Gatara sont en mauvais terme avec la population avoisinante. Cette dernière accuse ces rapatriés d'avoir subi une formation militaire au Rwanda. Ces rapatriés dénoncent les actes des jeunes Imbonerakure qui arrêtent des jeunes rapatriés et par après les conduisent dans des lieux inconnus. C'est le cas de deux cadavres des jeunes gens qui ont été trouvés au début de cette année à Kigeri juste après avoir traversé la frontière en provenance du camps des réfugiés de Mahama. Ces derniers ont été tués après être violemment torturés par des Imbonerakure du CNDD - FDD qui patrouillent dans cette localité. Même à côté, dans la réserve naturelle de Murehe en cette même commune de Busoni, la population locale de Bishiha et Vyanzo dénonce l'existence des fosses communes.

Ces témoignages affirment que des jeunes rapatriés burundais surtout d'ethnie tutsi ont été tués et jetés dans ces dernières. Des cris des personnes souffrantes et agonisantes s'entendent souvent pendant la soirée et cet endroit est bien gardé par des Imbonerakure.

Quatre personnes sont pointées du doigt comme étant des chefs des opérations à savoir l'honorable Jean Baptiste Nzigamasabo surnommé Gihaha, Muvunyi Salvator, un démobilisé du FDD, Fabien Bizumuremyi, président du parti au pouvoir en province de Kirundo et démobilisé du FDD ainsi que Abel Ahishakiye président de la ligue des jeunes Imbonerakure en cette même province.

Ceux qui rentrent sont surtout des femmes et des enfants et quelques peu des vieux hommes. Lors de cette visite gouvernementale qui visait notamment les refoulés du Rwanda n'ayant pas des pièces d'identification, les rapatriés qui étaient présents ont signalé que leurs enfants ont intégré les écoles mais que certains n'ont pas continué suite à la famine qui sévit dans leurs familles. Ils ont demandé au gouvernement de leur venir en aide et surtout de leur procurer des semences pour cette saison.

III. CONCLUSION

Les déplacés de guerre internes vivent dans la peur-panique face à un régime qui les traque et les accuse d'être des bastions de la rébellion et de l'opposition politique. Ils subissent quotidiennement des intimidations et des discriminations de tout genre. Suite à ce traitement inhumain et à la pauvreté, leurs enfants ont abandonné l'école et passent leur temps dans les rues à quémander pour leur subsistance.

Quant aux réfugiés burundais, victimes du troisième mandat de Pierre Nkurunziza souffrent énormément dans leurs camps disséminés dans différents pays de la sous-région et ailleurs. Le régime de Pierre Nkurunziza qui est responsable de leur exil fait tout pour les rendre plus malheureux. En complicité avec certains pays dont la Tanzanie, il les poursuit partout où ils se trouvent pour les contraindre à retourner au pays, en violation flagrante des lois internationales qui les protègent.

Pourtant ceux qui y retournent de leur gré sont souvent obligés de prendre le chemin de l'exil pour une fois encore car les persécutions les visant sont quasi permanentes et incessantes. Et dans toute cette péripétie, la milice Imbonerakure joue un rôle central car le pays est aujourd'hui dans l'incapacité de contrôler les agissements de la jeunesse de la milice dans différentes collines et communes.

IV. RECOMMANDATIONS

Au Gouvernement Tanzanien

Assurer la protection internationale des réfugiés conformément aux conventions internationales auxquelles elle a librement souscrit ;

Arrêter tout acte ou parole susceptible de forcer les réfugiés burundais à rentrer dans un pays toujours en crise ;

Enquêter sur les violations des droits humains dont les réfugiés burundais font objet.

Au HCR

Veiller au respect des normes internationales relatives à la protection internationale des réfugiés ;

Analyser les possibilités de réinstallation de certains réfugiés dans des pays tiers.

Au Rapporteur spécial de la commission de l'union africaine des droits de l'homme et des réfugiés

Mettre sur pied une mission d'enquête dans les camps de réfugiés Burundais se trouvant en Tanzanie afin de mener des investigations poussées relativement aux violations des droits humains dont les réfugiés font objet ;

Coopérer et engager un dialogue avec le Gouvernement Tanzanien afin de le ramener à respecter les normes internationales relatives à la protection internationale des réfugiés.